
MAJORITE + MINORITE = HUMANITE

COURS DE LANGUE MATERNELLE DES ENFANTS DE MIGRANTS

Il ne faut sans doute pas rappeler aux lecteurs de "forum" l'importance qu'il faut accorder à la langue maternelle dans le développement de chaque enfant.

Cette langue maternelle des enfants de migrants pourraient être revalorisée si on lui accordait une place dans l'école luxembourgeoise et elle pourrait être mis à profit pour faciliter une réussite scolaire de l'enfant dans notre système scolaire. Conformément à une directive européenne, le MENJ recommande depuis des années aux communes d'intégrer ces cours de langue maternelle dans l'école luxembourgeoise. Cet appel reste sans grand écho: on peut compter sur les doigts d'une main les communes qui y ont donné des suites: Diekirch, Differdange, Ettelbruck et Larochette!!

Cette année encore le Ministre a recommandé dans sa "circulaire de mai" de procéder à pareille intégration.

En même temps 21 demandes de cours intégrés ont été présentées par les autorités italiennes à 21 communes luxembourgeoises. 21 refus ont été enregistrés ...

Voici p.ex. les arguments du Comité de Cogestion des Enseignants de la Ville de Luxembourg contre ces cours: "Dans la situation scolaire actuelle il faut prendre des mesures intégratives à l'égard des enfants latinophones et non des mesures ségrégatives telles qu'elles sont prônées dans ladite lettre (de l'Ambassade d'Italie)..." (in: Bulletin d'information no. 10/88 du Comité de Cogestion)

LA POLITIQUE DE LA COMMISSION EUROPEENNE EN MATIERE D'IMMIGRATION

Le vice-président de la Commission des Communautés Européennes M. Manuel MARIN faisait une conférence publique à Luxembourg sur le sujet "La politique de la commission en matière d'im-

migration".

Alors que la moindre manifestation européenne déplace des militants européens, des ministres, des parlementaires européens, des députés luxembourgeois, etc... il n'en fut point ainsi à cette occasion.

Faut-il préciser que cela se passait à l'ASTI et que l'on parlait non (seulement) des grands principes de l'Europe, mais surtout des suites concrètes et quotidiennes pour les européens qui se trouvent d'ores et déjà chez nous. (p.ex. accès à des emplois de la fonction publique, droit de vote local...)

Soulignons cependant la présence de MM Bollandorff et Goebbels et les excuses de MM Santer, Poos et Boden.

CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

Il faut saluer toute initiative allant dans ce sens et qui cherche à préserver notre société de ce fléau. A ce titre il faut souligner l'initiative de l'OGB-L qui a réuni, selon ses propres termes, "toutes les associations socio-politiques et (les) médias".

Phénomène luxembourgeois ou phénomène électoral en vue des élections sociales de novembre; ni l'ASTI, ni la coordination des 85 associations d'immigrés à savoir le CLAI n'ont été invités ...

A VOUS DE JUGER

Assemblée générale de l'ASTI le 10 mai 1988: étaient invités à participer à un débat non-public les partis politiques luxembourgeois. Seul non présent: le PCS.

ARBA (Association for Rights of Britains Abroad) avait organisé le 26 mai 1988 un débat sur le droit de vote des étrangers à l'Hôtel Pullmann avec les partis politiques luxembourgeois. Non représenté: le PCS.

Soirée de réflexion sur une politique sociale globale le 14 juin 1988 au Convict. Seul parti sans représentant: le PCS.

